



LES MASQUES DE PROTECTION DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID 19

Nous conseillons à l'employeur de désigner une personne référente qui aura en charge la gestion des masques, la formation du personnel et la communication. En effet, pour éviter les contaminations qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation du masque, il est impératif de :


- Informer et former le personnel sur la mise en place d'un masque, conditions et durée de port, retrait et élimination ou lavage dans le cas des masques réutilisables.

- Apposer des affiches dans les espaces de travail, diffuser des tutoriels

Attention, l'utilisation de masques ne doit pas créer un faux sentiment de sécurité. Il est impératif de conserver les gestes barrières, la distanciation sociale et la réduction des contacts avec d'autres personnes.



LES DIFFÉRENTS TYPES DE MASQUES

	Masque chirurgical I,II,IIR	Masque FFP 1,2,3 Sans valve Avec valve	Masque «grand public» à filtration à 90% (ex : catégorie 1)
Usagers	Professionnel de la santé et professionnel (ex : aide à la personne, intervention chez une personne à risque)	Professionnel de la santé et autre professionnel selon risques dans l'activité (ex : BTP)	Personnel avec contact régulier avec le public
EPI	Non	Oui	Non
Performances de filtration	Particules de 3 microns I - 95% II - 98% IIR - 98%	Particules 0.6 microns FFP1 80% FFP2 94% FFP3 99%	Particules de 3 microns 90%
Vous protège	Partiellement - Ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air	Oui	Partiellement - Ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air
Protège l'entourage	Oui	Oui Non	Oui
Durée du port max	4 heures	8 heures	4 heures
Marquage Exigences	CE, référence datée de la norme EN 14683, type de masque	CE, référence datée de la norme EN 149, classe d'efficacité	Performances de filtration : 90%  Logo garantissant la filtration pour x lavages (réutilisables) Fourniture d'une notice d'utilisation

> *Attention si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.

> Le site gouvernemental de la DGE (Direction Générale des Entreprises) permet d'avoir accès à une liste régulièrement actualisée des entreprises actuellement en capacité de fournir ces masques avec les garanties requises : <https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection>

LES BONNES PRATIQUES : UN MASQUE VOUS PROTÈGE EFFICACEMENT QUE S'IL EST BIEN PORTÉ !



- 1 Se laver les mains au savon 20-30 secondes ou exercer une friction au gel hydroalcoolique
- 2 Repérer le haut du masque : la barrette métallique en haut
- 3 Placer le masque en saisissant les élastiques
- 4 Positionner correctement le masque : il doit couvrir le nez, la bouche et le menton
- 5 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez (si existante).
- 6 Ne plus toucher son masque quand il est porté

Points de vigilance

- Porter un masque sur une peau rasée.
- Remplacer le masque s'il est humide, souillé ou s'il est endommagé (usure, déformation, ...).
- Durée de port max pour les masques « grand public » :

4h



- 1 Ne pas mettre en position d'attente sous le menton ou sur le front pour ne pas contaminer l'intérieur du masque
- 2 Se laver les mains au savon 20-30 secondes ou exercer une friction au gel hydroalcoolique
- 3 Saisir le masque par les élastiques sans toucher le devant du masque
- 4 Jeter dans un double sac poubelle, conserver 24h et éliminer via la filière ordures ménagères
- 5 Placer le masque dans un sac plastique propre zippé
- 6 Se laver les mains au savon 20-30 secondes ou exercer une friction au gel hydroalcoolique

Les visières ou écrans peuvent-ils remplacer un masque ?

Non, ils ne sont pas des équipements de protection respiratoire mais des équipements de protection des yeux et du visage (norme EN 166). S'ils peuvent protéger les porteurs des grosses gouttelettes émises par une personne en face, ils ne permettent pas de protéger des particules restant en suspension. Ils n'ont pas l'efficacité des masques de protection respiratoire.



- > Se référer à la notice
- > Utiliser la lessive habituelle
- > Le cycle complet (mouillage, lavage, rinçage) doit être de 30 minutes à 60°
- > Lavage possible avec le linge qui peut être lavé à 60°



- > Sécher le masque dans son intégralité (toutes les couches intérieures doivent être totalement sèches)
- > Possibilité d'utiliser un sèche-linge ou sèche-cheveux ou à l'air libre
- > Repasser à la vapeur à une T° compatible avec la composition du masque

Pour en savoir plus : <https://www.ast67.org/actualite/coronavirus-covid-19/>